

FAITS ET DOCUMENTS

A PROPOS DU 25^e ANNIVERSAIRE DU SIR

Lettre au Président du CICR

Il y a eu vingt-cinq ans, au mois de juin de cette année, que le Service international de Recherches (SIR), à Arolsen, a été placé sous la direction du CICR. En complément de la notice que la Revue internationale avait insérée à cette occasion dans sa livraison de juillet-août, nous sommes heureux de publier le texte d'une lettre envoyée par le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne au président du CICR.

Monsieur le Président,

Le 6 juin 1980, il y a eu vingt-cinq ans que le Comité international de la Croix-Rouge, à Genève, déférant au vœu de la République fédérale d'Allemagne, ainsi que de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis d'Amérique, prit la direction du Service international de Recherches, à Arolsen.

Il a ainsi assumé la responsabilité des activités de cette importante institution pendant plus des deux tiers de son existence.

Sans bruit et presque à l'insu de l'opinion publique, le Service international de Recherches a accompli une œuvre extraordinaire. On en perçoit l'étendue quand on sait que le sort d'environ un million six cent mille personnes a été affecté par son travail. Le cours d'innombrables destinées a été élucidé, grâce à un matériel d'archives nouveau, que le Comité international de la Croix-Rouge, par ses relations dans le monde entier, a obtenu de nombreux pays touchés par la seconde guerre mondiale.

Au nom du Gouvernement fédéral, je remercie le Comité international de la Croix-Rouge pour avoir assumé la responsabilité de ce travail, accompli, pendant plus d'un quart de siècle, au bénéfice des victimes du despotisme national-socialiste.

La République fédérale d'Allemagne adhère sans réserve à l'obligation qu'elle a envers vous, pour que le Service international de Recherches à Arolsen puisse poursuivre les tâches dont il est responsable.

Le Gouvernement fédéral continuera dans l'avenir à soutenir moralement et financièrement l'activité du Service international de Recherches. Les renseignements qui se trouvent dans ses archives et qui portent sur plus de 10 millions d'êtres humains, de nationalités diverses, victimes du despotisme, et à propos desquels personne jusqu'ici ne s'est informé, ne doivent pas tomber dans l'oubli.

Je peux vous assurer que le Gouvernement fédéral apprécie à sa juste valeur la volonté du Comité international de la Croix-Rouge de continuer à assumer dans l'avenir la responsabilité dont il s'est chargé.

Hans-Dietrich Genscher

Bonn, 16 juin 1980

Ministre des Affaires Etrangères

Congrès prothétique mondial à Bologne

Du 28 septembre au 4 octobre 1980, s'est tenu, à Bologne, le troisième Congrès mondial de la Société internationale pour la prothèse et l'orthèse (ISPO) et de l'Association internationale des orthésistes et prothésistes (INTERBOR). Outre quelque 1500 visiteurs, le Congrès a réuni la plupart des techniciens et chirurgiens orthopédistes mondiaux et aussi les responsables des firmes spécialisées dans la fabrication de matériel orthopédique.

Le CICR, qui intervient en plusieurs régions du monde en faveur des handicapés victimes de la guerre, a été convié à participer à ce Congrès, pour faire connaître ses actions et confronter ses expériences à celles d'autres organisations, dans le cadre spécifique de l'orthopédie dans les pays en voie de développement.

Dans des causeries devant les participants au Congrès, les représentants du CICR ont fait un exposé de ses activités, ainsi que de celles de la Croix-Rouge suisse, au cours de ces dernières années, plus parti-